

<b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b>	<b>EXTRAIT</b> <b>DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</b>  <b>Séance du 15 Mai 2018</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b>  En exercice : 37 Titulaires Présents : 28 Suppléants Présents : 2 Absents : 3 Pouvoirs : 4 Votants : 34 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 1  <b>N° CC 95/2018</b>	<p>L'an deux mille dix-huit, le <b>quinze mai à vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Fêtes de Clarafond-Arcine, sous la présidence de <b>Monsieur Paul RANNARD</b></p> <p><b>Date de convocation : 04 Mai 2018</b></p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Sylvie TARAGON, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL. Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Mesdames Paulette LENORMAND donne son pouvoir à Anne-Marie BAILLEUL, Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Messieurs Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET, Michel BOTTERI donne son pouvoir à Corinne GUISEPPIN.</p> <p><b>Absents :</b> Madame Christine VIONNET représentée par Hugues PERROT, Monsieur Alain CAMP représenté par Serge ROUX, Messieurs Grégoire LAFAVERGES, Gilles PASCAL, Bernard REVILLON.</p> <p>Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance</p>

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE / TOURISME – Vote d'une subvention 2018 pour l'EPIC**

Vu la délibération N°74/2018 en date du 10.04.2018 adoptant le budget principal de la CCUR, lequel prévoit une somme de 800 000 € au compte 6574

Considérant

- que la Communauté de Communes soutient financièrement l'EPIC pour la gestion touristique sur l'ensemble du territoire
- que le budget de l'Epic a été voté le 15/02/2018 (délibération CD 04/2018)
- que ce budget affiche une subvention de fonctionnement de 444 570.36 € à verser par la CC Ussets et Rhône

Le conseil communautaire après avoir entendu l'exposé du vice-président

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

**ACCEPTE** le versement d'une subvention annuelle pour 2018, d'un montant de 444 570,36€ (QUATRE CENT QUARANTE QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIX EUROS ET 36 CTS), à l'EPIC Ussets et Rhone. Ce montant sera versé en deux fois à raison de 335 000 € au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2018 et le solde soit 109 570,36 € au 31.10.2018.

Envoyé en préfecture le 18/05/2018

Reçu en préfecture le 21/05/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 074-200070852-20180515-CC\_95\_2018-DE

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Paul RANNARD**



*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*